

## Chapitre 3 – Plan de développement

---

<b>Maquette financière FEADER</b>			
	FEADER	Taux de cofinancement par rapport à la DPN	Dépenses publiques totales
Fiche action 1 : Un territoire créateur de lien social	210 000 €	80%	262 500 €
Fiche action 2 : Nouvelle économie territoriale	100 000 €	80%	125 000 €
Fiche action 3 : Accompagner et accélérer la transition environnementale	150 000 €	80%	187 500 €
Fiche action 4 : Coopération interterritoriale	9 500 €	80%	11 875 €
Fiche action 5 : Coopération nationale et transnationale			
Fiche action 6 : animation / gestion du GAL	156 500 €	80%	195 625 €
<b>TOTAL</b>	<b>626 000 €</b>		<b>782 500 €</b>

## Action 1 : Un territoire solidaire créateur de lien social

### Objectifs stratégiques et opérationnels

#### 1 Renforcer l'accès aux services par l'innovation en matière de mobilité des services et des usagers

Organiser et favoriser la mobilité des services existants sur ou hors du territoire pour en faciliter l'accès aux personnes peu mobiles

Innover pour améliorer l'accessibilité et la mobilité physique ou numérique des usagers vers les services

#### 2 Lutter contre l'isolement et accroître la solidarité

Développer le lien social, notamment par des initiatives et projets intergénérationnels, citoyens, ou en faveur de publics spécifiques (personnes âgées, jeunes isolés, migrants, etc.)

#### 3 Répondre aux besoins actuels par des services innovants

Répondre aux besoins actuels des habitants par le développement de services vecteurs de lien social, culturels, sportifs, de loisirs, de santé, (...) notamment en milieu rural

#### Effets attendus

Développement de formes itinérantes des services  
Expérimentation de nouvelles solutions de mobilité urbain-rural  
Implantation de nouveaux services prioritairement en zone rurale  
Développement d'accès numériques aux services  
Formation à l'usage du numérique, à destination notamment des seniors

#### Indicateurs de réalisation

Nb d'actions en faveur du lien social soutenues  
Nb de projets de mobilité soutenus  
Nb d'actions en faveur de l'accessibilité numérique  
Nb de services créés ou développés

### Opérations éligibles

**Mobilité des services** : actions innovantes visant à créer de nouveaux services ou développer la mobilité de services existants sur le territoire ou hors territoire

**Lutte contre l'isolement** : initiatives concourant à favoriser le lien social et à réduire l'isolement notamment à destination de publics spécifiques : personnes âgées, aidants, jeunes, public isolé notamment en milieu rural, migrants, etc.  
Actions visant à réduire l'isolement et la précarité numérique. Initiatives innovantes concourant à améliorer la diffusion et l'accès à l'information sur les services existants.

**Nouveaux services vecteurs de lien social** : création ou amélioration de services, notamment en lien avec la culture, les sports et loisirs, en particulier au sein des communes rurales.

#### Bénéficiaires

Collectivités territoriales,  
Etablissements publics dont les chambres consulaires,  
Associations loi 1901,  
Entreprises.

#### Dépenses éligibles

Etudes, frais de communication, formation, frais d'animation et frais salariaux,  
Acquisition de petits matériels (numérique, expositions, mobiliers, etc.)  
Acquisition de véhicules en vue de délivrer un service itinérant

### Intervention du FEADER

Taux FEADER	Enveloppe
80%	210 000 €

Plancher de cofinancement FEADER : 4 000 €

Plafond de cofinancement FEADER : 20 000 €

## Action 2 : Nouvelle économie territoriale

### Objectifs stratégiques et opérationnels

#### 4 S'appuyer sur les dynamiques en cours et réseaux d'acteurs pour innover

Favoriser l'émergence de projets collectifs et partagés entre acteurs publics et privés du monde économique  
Soutenir les filières en devenir et susciter l'émergence de nouvelles filières d'emplois non délocalisables

#### 5 Accompagner et soutenir le développement de projets économiques participant à la transition environnementale

Développer des projets en lien avec l'économie circulaire, les déchets, l'énergie

#### 6 Accompagner et soutenir le développement de l'ESS et de l'IAE

Intégrer la dimension ESS dans l'émergence des filières économiques

Accroître la présence de structures d'IAE en lien avec les filières d'avenir (alimentation notamment)

#### Effets attendus

Émergence de projets de projets partagés entre acteurs économiques et collectivités  
Développement de nouvelles formes d'économie locale, coopératives et concourant à la transition écologique  
Développement de l'ESS et de l'IAE en particulier dans le domaine de l'alimentation territoriale

#### Indicateurs de réalisation

Mise en place effective d'un système d'économie circulaire  
Implantation effective d'une structure d'IAE  
Nb de projets d'ESS soutenus

### Opérations éligibles

**Économie circulaire** : initiatives concourant au développement de l'économie circulaire, notamment entre acteurs économiques locaux

**Nouvelles filières et ESS** : projets concourant à la création et au développement de nouvelles filières d'emplois non délocalisables (en lien avec l'énergie, l'alimentation territoriale, l'environnement, les déchets, etc.), mettant notamment en œuvre des formes d'organisation innovantes (SCIC, SCOP, ...) ou associatives  
Projets concourant au développement de l'Économie Sociale et Solidaire (organisation, mutualisation entre acteurs de l'ESS, développement de l'IAE, etc.)

**Économie touristique** : initiatives favorisant l'émergence de produits touristiques locaux innovants (matériels ou immatériels)

#### Bénéficiaires

Collectivités territoriales,  
Établissements publics dont les chambres consulaires,  
Associations loi 1901,  
Entreprises, exploitants agricoles

#### Dépenses éligibles

Études, frais de communication, formation, frais d'animation et frais salariaux,  
Acquisition de petits matériels (numérique, expositions, mobiliers, etc.)  
Petits investissements liés à l'action

### Intervention du FEADER

Taux FEADER	Enveloppe
80%	100 000 €

Plancher de cofinancement FEADER : 3 500 €

Plafond de cofinancement FEADER : 15 000 €

## Action 3 : un territoire accompagnant et accélérant la transition environnementale

### Objectifs stratégiques et opérationnels

#### 7 Accélérer le déploiement des initiatives environnementales innovantes

Contribuer à la mise en œuvre des programmes d'action du PAT, de la TVB, de l'Agenda 21  
Développer les actions concourant à l'adaptation et à la lutte contre le réchauffement climatique (végétalisation, ...)

#### 8 Susciter l'engouement pour les mobilités douces

Accompagner les projets permettant d'accroître la part modale des mobilités douces  
Contribuer au développement d'une « culture vélo et mobilités douces », utilitaire, de loisir ou touristique

#### 9 Favoriser la sobriété énergétique et lutter contre la précarité énergétique

Contribuer à l'accroissement des économies d'énergie par des projets innovants  
Soutenir les actions permettant de réduire la précarité énergétique

#### **Effets attendus**

Mise en œuvre des projets concourant aux objectifs du PAT, du CLS (axe environnemental), de la TVB, ou permettant une diminution des déchets et un meilleur réemploi  
Mise en œuvre de projets concourant à l'accroissement de la part modale des mobilités douces  
Dév. de projets énergétiquement démonstrateurs et exemplaires ou à destination de ménages en précarité énergétique

#### **Indicateurs de réalisation**

Nb de projets soutenus  
Nb d'actions d'animation et de sensibilisation réalisées  
Surface désimperméabilisée ou végétalisée  
Création effective de projets démonstrateurs en matière d'énergie et de déchets

### Opérations éligibles

**Lutte contre la chaleur urbaine** : actions innovantes permettant de lutter contre la chaleur sur les espaces publics et au sein des bâtiments publics (végétalisation, ombrage, etc.).

**Alimentation territoriale** : actions concourant à la mise en œuvre du Programme Alimentaire Territorial en matière de production

**Santé environnementale** : projets permettant d'atténuer l'impact sur la santé des dérèglements environnementaux (pollutions ou allergies, qualité de l'air, etc.)

**Sobriété énergétique et lutte contre la précarité énergétique** : projets matériels ou immatériels novateurs en matière de sobriété énergétique (équipement démonstrateur, plateforme de matériaux, etc.).

Projets permettant de contribuer à réduire la facture énergétique des ménages précaires.

**Mobilités douces** : opération concourant au développement des mobilités douces et actives, par exemple : acquisition de flottes de vélos et VAE, conception de circuits pédestres et cyclables, design actif, événements de promotion de la marche et du vélo dans une optique éducative, touristique ou utilitaire.

**Biodiversité** : projets permettant de contribuer à restaurer les réservoirs ou corridors de biodiversité, à sensibiliser à l'environnement, etc.

**Déchets** : projets permettant de diminuer la quantité de déchets par une meilleure organisation, par la sensibilisation, et permettant de développer le réemploi.

#### **Bénéficiaires**

Collectivités territoriales,  
Etablissements publics dont les chambres consulaires,  
Associations loi 1901,  
Entreprises, exploitants agricoles

#### **Dépenses éligibles**

Etudes, frais de communication, formation, frais d'animation et frais salariaux,  
Acquisition de petits matériels (numérique, expositions, mobiliers, etc.)  
Petits investissements liés à l'action

### Intervention du FEADER

Taux FEADER	Enveloppe
80%	150 000 €

Plancher de cofinancement FEADER : 5 000 €

Plafond de cofinancement FEADER : 20 000 €

## Action 4 : coopération interterritoriale

### Objectifs stratégiques et opérationnels

Echanger et transférer les expériences  
Mutualiser les moyens et les réflexions  
Promouvoir le territoire

#### Effets attendus

Mobiliser les acteurs locaux, favoriser la création de nouveaux réseaux  
Accroître les connaissances et l'expérience  
Articuler stratégies locales et contextes nationaux et internationaux

#### Indicateurs de réalisation

Nb de partenaires mobilisés  
Nb de projets de coopération engagés

### Opérations éligibles

**Projets de coopération** entre territoires à l'échelle régionale.

Projet pressenti : articulation des PAT des Pays du département de l'Indre.

#### Bénéficiaires

Collectivités territoriales, Etablissements publics dont les chambres consulaires,  
Associations loi 1901,  
Entreprises

#### Dépenses éligibles

Etudes, frais de communication, formation, frais d'animation et frais salariaux, frais de déplacement.  
Acquisition de petits matériels (numérique, expositions, mobiliers, etc.)

### Intervention du FEADER

Taux FEADER	Enveloppe
80%	9 500 €

Plancher de cofinancement FEADER : 5 000 €

Plafond de cofinancement FEADER : 20 000 €

## Action 5 : coopération internationale et transnationale

### Objectifs stratégiques et opérationnels

Echanger et transférer les expériences  
Mutualiser les moyens et les réflexions  
Promouvoir le territoire

#### Effets attendus

Ouvrir le champ des possibles  
S'inspirer, partager les expériences entre territoires  
Développer de nouvelles approches

#### Indicateurs de réalisation

Nb de partenaires mobilisés  
Nb de projets de coopération engagés

### Opérations éligibles

**Projets de coopération** entre territoires à l'échelle nationale ou internationale

Projet pressenti : coopération avec le GAL du Comté de Kilkenny en Irlande, sur le sujet de la mobilité douce des élèves, collégiens et lycéens dans le cadre des déplacements domicile-lieu d'étude, domicile-lieu d'activité.

#### Bénéficiaires

Collectivités territoriales, Etablissements publics dont les chambres consulaires,  
Associations loi 1901,  
Entreprises

#### Dépenses éligibles

Etudes, frais de communication, formation, frais d'animation et frais salariaux, frais de déplacement et de mission.  
Acquisition de petits matériels (numérique, expositions, mobiliers, etc.)

### Intervention du FEADER

Taux FEADER	Enveloppe
80%	-

Plancher de cofinancement FEADER : 5 000 €  
Plafond de cofinancement FEADER : 30 000 €

## Action 6 : animation-gestion

### Objectifs stratégiques et opérationnels

Mettre en œuvre la stratégie du territoire  
Animer, coordonner et mettre en œuvre le programme auprès des acteurs locaux  
Accompagner les porteurs de projet  
Evaluer la démarche

#### Effets attendus

Mobilisation active des membres du comité de programmation  
Emergence de projets innovants  
Mobilisation des crédits FEADER

#### Indicateurs de réalisation

Nb de porteurs de projet accompagnés et aidés  
Nb d'acteurs mobilisés au sein des instances au long de la démarche  
Participation aux rencontres du réseau  
Actions d'évaluation réalisées

### Opérations éligibles

**Animation-gestion du programme LEADER** : salaires et charges des postes d'animation/gestion du programme. Charges de fonctionnement du GAL dont petits investissements matériels. Frais de déplacement, de mission, d'hébergement et de restauration rattachés aux postes d'animation/gestion. Frais de formation. Frais de participation aux réseaux, etc.

**Communication** en rapport avec la mise en œuvre du programme Leader : frais de conception, d'édition, d'impression, organisation d'événementiel, prestations de service, etc.

**Etudes** en rapport avec la mise en œuvre du programme Leader : prestations de service et frais d'étude et de recherche. Action d'évaluation du programme, etc.

#### Bénéficiaires

Syndicat mixte du Pays d'Issoudun et de Champagne Berrichonne

#### Dépenses éligibles

Frais rattachés au poste d'animateur-gestionnaire  
Frais de déplacement, de formation, de mission, d'hébergement et de restauration des membres du GAL  
Prestations de service (communication, études, etc.)  
Acquisition de petits matériels (numérique, expositions, mobiliers, etc.)

### Intervention du FEADER

Taux FEADER	Enveloppe
80%	156 500 €

Plancher de cofinancement FEADER : 5 000 €